

L'enchaînement argumentatif du discours rapporté et de l'interrogation dans la presse écrite

The argumentative sequence of the reported speech and the interrogation in the written press

ROUBACHE Izzeddine*, Université de Ghardaïa, Algérie

roubache_izzeddine@hotmail.com

Date de réception: (22/08/2020), Date de révision: (30/09/2020), Date d'acceptation : (30/11/2020)

Résumé :

Dans cette contribution, nous remettons en question l'argumentation dans le discours de la presse écrite et nous problématisons à propos de l'usage de l'interrogation à des fins argumentatives. Notre propos est celui de traquer les stratégies argumentatives mettant en œuvre l'interrogation et le discours rapporté dans les articles de la presse écrite.

En procédons à une approche descriptive analytique, nous avons pu définir des stratégies argumentatives que nous avons intitulées : DR - Question rhétorique, DR - Question rhétorique avec des éléments d'intensification, DR- Question quantitative, DR- Subjection. L'analyse de notre corpus nous a permis de décrire et d'illustrer ces stratégies qui se fondent essentiellement sur des enchaînements nouant l'interrogation au discours rapporté.

Mots clés: Argumentation, Discours rapporté, Interrogation, Presse

Abstract

The present study explores the use of argumentation in the discourse of written press. It is intended to track down the argumentative strategies including interrogation and reported speech in the articles of written press.

By adopting a descriptive analytic approach, we could define the argumentative strategies such as: Reported speech-Rhetorical question, Reported speech-Rhetorical question with intensification elements, Reported speech- Quantitative question, Reported speech-Subjection. The analysis of our corpus have permitted us to describe and illustrate these strategies which are essentially based on tying sequences linking interrogation to the reported speech.

Keywords: Argumentation, Reported speech, Interrogation, Written press.

Introduction:

Dans le présent article qui s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours médiatique, nous essayerons d'étudier le fonctionnement de l'interrogation dans un corpus de la presse écrite algérienne. Plus précisément, notre propos portera sur les stratégies argumentatives qui se fondent essentiellement sur des dynamiques discursives nouant des énoncés de discours rapporté (désormais DR) avec des énoncés interrogatifs dans la presse écrite algérienne francophone.

Nous essayerons à travers cette contribution, autant que faire se peut, de mettre en exergue la dimension argumentative de l'interrogation dans le discours de la presse écrite. Cependant, loin de nous reposer la question de la dimension argumentative de l'interrogation qui a été, bel et bien, confirmée par Anscombe et Ducrot (1981). Notre propos sera de décrypter les stratégies argumentatives employées par les journalistes et dans lesquelles l'interrogation est exploitée à des visées argumentatives. C'est pourquoi nous allons nous soulever la problématique suivante : Comment l'interrogation et le DR se trouvent-ils exploités dans l'argumentation journalistique ? Autrement-dit, comment les journalistes de la presse écrite se servent-ils de l'interrogation pour procéder à une argumentation quand il est question de rapporter un discours autre ?

Pour mener à bien notre recherche, nous avons pris pour corpus des énoncés de la presse écrite algérienne (Le quotidien algérien El Watan) puisés dans une situation de crise, en l'occurrence, le printemps arabe (Les mois de janvier et février 2011). Notre choix de cette situation n'est pas anodin, il se justifie par l'existence de conflits sociaux, politiques et militaires dans le monde arabe ce qui se répercute dans les articles journalistiques et génère une atmosphère de débat d'idées et ainsi un champ propice pour l'étude de l'argumentation dans le discours de la presse écrite.

Nos objectifs seront de décrypter, d'expliquer et d'illustrer les stratégies argumentatives dans lesquelles on se sert du DR et de l'interrogation à orientation argumentative. Dans cette perspective, Anscombe et Ducrot signalent que l'explication de certains faits du discours « rend nécessaire (...) une description en termes d'argumentation de la phrase interrogative. » (Anscombe & Ducrot, 1981, p.06).

Notre démarche méthodologique sera axée sur l'observation, la description et l'analyse et sera centrée sur les stratégies argumentatives mettant en dynamique des énoncés de DR et des énoncés interrogatifs.

1. DR - Question Rhétorique :

La figure interrogative qui nous a paru immédiatement pouvoir faire l'objet d'une analyse en termes d'argumentation, dans le discours de la presse écrite, est celle de la question dite rhétorique. Il s'agit d'une assertion déguisée « dont les effets d'interprétation et les conduites d'action qui peuvent s'ensuivre ne correspondent pas à la construction signifiante utilisée. » (Dominique DUCARD, 2015) C'est à dire elle ne s'interprète pas comme les questions ordinaires mais elle reçoit prioritairement une interprétation rhétorique. Cette dernière « est une lecture en principe disponible pour toutes les formes d'interrogatives (totale ou partielle). Elle se distingue de la lecture d'une question ordinaire par le fait, entre autres, de ne pas constituer une demande d'information. » (Desmets & Gautier, 2009, p.108)

Il s'agit, donc, d'une structure grammaticalement interrogative qui ne constitue pas une demande d'information ou de confirmation mais une interrogation purement formelle ou encore fictive. Dans ce sens on peut dire qu'elle est fallacieuse en tant que question.

De cela il s'avère que les effets d'interprétation qui doivent s'ensuivre de cette interrogation biaisée ne correspondent pas à la construction signifiante utilisée. Cela veut dire que, paradoxalement à sa structuration grammaticale interrogative, cette figure possède une valeur assertive (positive ou négative). Outre sa valeur paradoxale à sa forme, la question rhétorique s'inscrit dans une relation intersubjective et prend une visée argumentative ou persuasive.

Nous citerons la définition de Fontanier, qui met en avant l'orientation argumentative de cette forme de l'interrogation et aussi sa fonction de l'assujettissement de l'autre (présent ou fictif) :

« L'interrogation consiste à prendre le tour interrogatif non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre. Il ne faut donc pas la confondre avec l'interrogation proprement dite, avec cette interrogation du doute, de l'ignorance ou de la curiosité, par laquelle on cherche à s'instruire ou à s'assurer d'une chose. » (Fontanier, 1968, p.368)

C'est dans cette perspective que nous allons nous intéresser de la question rhétorique, c'est-à-dire, comme ayant une valeur argumentative et comme un facteur jouant un rôle dans des processus d'argumentation dans la presse écrite et ce dans une démarche sémantico-pragmatique.

L'analyse de notre corpus nous a permis de distinguer, dans un premier lieu, la structure argumentative suivante :

DR (PDV Q) + QR (PDV non-Q) = Le rapporteur désoblige le PDV du LO

PDV= Point de vue

QR= Question rhétorique

LO = Locuteur à l'origine du DR

Pour illustrer cette stratégie, nous considérons les exemples suivants :

01) Mouammar El Gueddafi a souffert du départ de Zine El Abidine Ben Ali du pouvoir à Tunis. (...) «Vous auriez dû être patients et attendre 2014», a-t-il conseillé d'un ton paternel. Plus loin, le guide libyen a dit aux Tunisiens, qui semblent – les pauvres – ignorer que Ben Ali était «une montagne de flamboyance», que le maître de Carthage méritait la présidence à vie. Pas moins que cela ! «Et moi, je dis la vérité aux gens. J'ai toujours été franc avec le citoyen arabe. Ben Ali ne m'a rien donné pour dire cela», a-t-il soutenu. Les autres, ceux qui ont courageusement manifesté dans la rue, affrontant les balles réelles de la police de Ben Ali, n'avaient rien vu. Ils seraient même «ingrats», selon l'analyse superficielle d'El Gueddafi. «Ben Ali est le président le mieux placé pour la Tunisie. Et puis, ramenez les preuves de la corruption pour juger les gens», a-t-il tranché. **Tripoli a-t-il mis la Tunisie sous son protectorat ?** (El Watan - Lundi 17 janvier 2011, p. 9)

02) LES CONTREVÉRITÉS DE MEDELICI:

Il a déclaré, hier, à partir de Madrid, que «les autorités algériennes n'ont pas reçu de demande formelle d'autorisation pour la marche» prévue aujourd'hui à Alger et «ne savent donc pas si elle sera autorisée ou non ?». Invraisemblable ! Comme si l'introduction d'une demande d'autorisation pour marcher sur Alger allait changer quelque chose. **Medelci a-t-il oublié que les autorités du pays ont déjà interdit les manifestations de**

l'opposition dans la capitale depuis le 14 juin 2001 ? (El Watan - Samedi 19 février 2011, p.3)

Dans les deux exemples, au-dessus, les locuteurs sont en contradictions avec les propos rapportés. De plus ils essayent de les réfuter en se servant, entre autre, de la question rhétorique.

Les questions rhétoriques, dans les exemples susmentionnés, véhiculent des assertions correspondant à la négation du noyau propositionnel de la phrase interrogative. On peut vérifier aisément que dans (1) et (2) les questions rhétoriques pourraient être remplacées par des assertions négatives comme suit :

Question rhétorique	Assertion négative
Tripoli a-t-il mis la Tunisie sous son protectorat ?	Non, Tripoli n'a pas mis la Tunisie sous son protectorat.
Medelci a-t-il oublié que les autorités du pays ont déjà interdit les manifestations de l'opposition dans la capitale depuis le 14 juin 2001 ?	Non, Medelci n'a pas oublié que les autorités du pays ont déjà interdit les manifestations de l'opposition dans la capitale depuis le 14 juin 2001.

Il s'agit en l'occurrence de « questionnements argumentatifs », en nous reprenant les termes de Patrick Charaudeau; et toutes les interrogations relevées équivalent de ce fait à des assertions négatives (Charaudeau, 1992, p.827).

Dans les exemples (1) et (2), nous constatons que les locuteurs essayent de créer de la complicité avec les allocutaires. D'abord, par les sens ironiques que les questions rhétoriques véhiculent. Et encore, par la force illocutoire de l'interrogation qui crée de l'interaction entre les partenaires de la communication : L'emploi de la question rhétorique permet au journaliste d'attirer l'attention de son auditoire et de l'amener à réagir, d'après Catherine Kerbrat Orecchioni « toute question est un appel à l'autre, convié à compléter sur-le-champ le vide que comporte l'énoncé qui lui est soumis » (Kerbrat Orecchioni, 1998, p.10)

De ce fait, notre analyse de la question rhétorique doit être inscrite dans l'analyse des rapports de force entre les instances interlocutrices. Autrement dit, nous appréhendons cette forme interrogative comme un procédé discursif et non pas comme une tournure grammaticale. Dans ce sens, nous considérons la question rhétorique dans ces exemples comme un acte qui permet au journaliste de dévoiler son soi-disant ignorance par rapport à sa requête et l'interlocuteur, en l'occurrence le lecteur, est censé être en mesure d'y répondre.

Au fait, la vraie interrogation exprime l'infériorité du locuteur qui cherche une information qu'il ne possède pas tandis que la question rhétorique place le locuteur en situation de supériorité, dans la mesure où il exhorte l'allocutaire à produire une réplique qui confirme ses propos en lui imposant le cadre dans lequel il doit inscrire cette réplique ; autrement-dit la réponse est implicitement suggérée. Elle a donc une très forte valeur pragmatique qui permet au journaliste d'agir sur les représentations de son auditoire.

Donc, la question rhétorique permet au locuteur d'énoncer, d'abord, une assertion via une pseudo-interrogation, ensuite, d'écarter toute possibilité de choix pour son allocutaire car ce dernier ne se trouve pas assigné une position d'un co-énonciateur engagé par un véritable questionnement. Cela étant, le journaliste de la presse écrite se sert de la question rhétorique pour procéder à une contre argumentation en défaveur de son adversaire dont il rapporte la parole et ainsi convaincre le lecteur de son propre PDV.

Par ailleurs, nous voudrions signaler que la question rhétorique telle qu'elle est employée dans (1) et (2) fait partie de tout un processus argumentatif entrepris par le

journaliste pour discréditer le PDV rapporté. Nous parlons de processus argumentatif parce que le journaliste ne se limite pas uniquement à l'usage de l'interrogation rhétorique comme stratégie argumentative mais il utilise encore d'autres stratégies. Dans (1) nous mentionnons la stratégie de la dissimulation transparente (cf. Roubache, 2019, p.263) dans l'énoncé (le guide libyen a dit aux Tunisiens, qui semblent – les pauvres – ignorer que Ben Ali était «une montagne de flamboyance»). Alors que dans (2) le journaliste a mis en œuvre la stratégie de la dénégation « qui consiste à faire échouer la stratégie de mensonge souvent utilisées par les acteurs politiques » (Ibid., p.299) et dont les traces, dans cet exemple, sont le titre (Les contrevérités de Medelci) et l'exclamation (Invraisemblable !).

2. DR - Question Rhétorique Avec Des Éléments D'intensification :

Après avoir analysé la question rhétorique telle qu'elle est exploitée dans la première stratégie argumentative, nous avons expliqué que contrairement à sa tournure grammaticale le locuteur utilise cette interrogation comme une simulation de demande de validation de son PDV en introduisant un préconstruit par pondération d'une réponse déterminée qui va à l'encontre du PDV rapporté.

Dans ce qui suit, nous parlerons d'un cas particulier de la question rhétorique, en l'occurrence, celle qui contient des éléments d'intensification tel que (Si, Tellement, Tant, A ce point). L'intensification est par définition « tout phénomène qui permet l'expression de l'intensité relative ou absolue, majorante ou minorante de l'élément modifié » (Bordet 2019).

La structure argumentative dans ce cas ne diffère de la structure précédente que par l'existence de quelques éléments d'intensification dans la question rhétorique :

DR (PDV Q) + QR avec des éléments d'intensification (PDV non-Q) = le rapporteur désoblige le PDV du LO

Toutefois, notre souci est de signaler que l'insertion de ces éléments permet au locuteur de renforcer considérablement la charge argumentative de la question rhétorique. Dans cette optique, Borillo Andrée déclare :

« formuler interrogativement une proposition est une manière d'exprimer son doute à son sujet, **mais il semble bien qu'un effet particulier soit dû aux éléments de quantification de haut degré car leur présence renforce de manière déterminante le sens de question rhétorique** imputable à l'interrogation. » (Borillo, 1981, p.26)

Cela étant, nous pouvons affirmer que les journalistes de la presse écrite se servent de ces éléments intensificateurs pour des besoins d'argumentation. L'insertion des intensificateurs dans la question rhétorique marque d'abord la grande implication pragmatique du locuteur, et encore plus elle exprime son insistance dans la mesure où il essaye de renforcer sa position et de reconfirmer son PDV. Cette analyse se trouve réconfortée par les travaux de Lucile BORDET, qui dans son recensement des fonctions de l'intensification, évoque « la fonction **persuasive** qui consiste à véhiculer au mieux le contenu de sa pensée à un co-locuteur » (Bordet 2019).

Afin d'illustrer la stratégie de la question rhétorique avec des éléments d'intensification nous proposons d'analyser les exemples suivants :

03) BOUTEFLIKA NE S'EXPRIME TOUJOURS PAS

Silence imposé ou calculé

La série d'immolation des citoyens dans plusieurs régions du pays, qui souligne l'échec de toute la politique sociale menée jusque-là, n'a même pas fait sortir de son silence celui qui se présente comme «le président de

tous les Algériens». Peut-on être à ce point insensible aux malheurs des citoyens dont on est responsable ? (El Watan - Lundi 31 janvier 2011, p.1)

- 04) Mais c'est la mort de cinq personnes et la multiplication des saccages d'édifices publics dans plusieurs villes du pays qui semblent avoir motivé la décision de l'ex-Premier ministre de Ben Ali, très mal vu, il est vrai, par les jeunes révolutionnaires qui abhorrent tout ce qui rappelle l'ancien régime. «J'ai décidé de démissionner de ma fonction de Premier ministre (...). Je ne serai pas le Premier ministre de la répression», a déclaré M. Ghannouchi lors d'une conférence de presse à Tunis. Mais cette démission, **aussi attendue soit-elle**, n'en suscite pas **moins** des interrogations sur ses véritables motivations ? (El Watan - Lundi 28 février 2011, p.9)

De la même façon que dans les exemples (1) et (2), on peut remarquer dans les exemples susmentionnés que les journalistes alternent les DR par des questions rhétoriques.

Cependant, ce qui caractérise les questions rhétoriques attestées dans les exemples (3) et (4) est l'existence des éléments intensificateurs : « à ce point », «aussi attendue soit-elle » et « moins ».

Ces éléments « sont par définition des termes de quantification marquant le haut degré (très, beaucoup, à ce point élevé, etc.) s'appliquant à un adjectif (si, tellement...), un nom (tant de...) ou un verbe (tant...). » (Borillo, 1981, p.24)

Il s'agit donc de questions rhétoriques qui supposeraient dans l'esprit du locuteur la non-vérité de la proposition concernée (c'est-à-dire, la proposition assertée dans la question rhétorique). Ainsi, les points de vue avancés par les locuteurs à travers les interrogations rhétoriques dans (3) et (4) peuvent être reformulés comme suit :

Question rhétorique	Assertion négative
Peut-on être à ce point insensible aux malheurs des citoyens dont on est responsable ?	Je pense que l'on ne peut pas (que l'on ne doit pas) être à ce point assez élevé insensible aux malheurs des citoyens dont on est responsable.
Mais cette démission, aussi attendue soit-elle , n'en suscite pas moins des interrogations sur ses véritables motivations ?	Je pense que cette démission, aussi attendue soit-elle (fortement espérée) , suscite beaucoup des interrogations sur ses véritables motivations.

Dans (03) l'élément intensificateur « à ce point » s'applique à l'adjectif « insensible » et peut être paraphrasé comme « tellement insensible », « si insensible » ou « trop insensible » etc. Ceci nous permet de retrouver, d'abord, le fonctionnement argumentatif de la question rhétorique et encore plus la grande implication pragmatique du journaliste qui intervient pour critiquer le silence de Bouteflika (président de la république à l'époque) qui ne prononçait aucun mot vis-à-vis de la crise qui avait envahi le pays.

Or, on peut s'interroger légitimement (en ce qui concerne cet exemple n°3) à propos du discours que le journaliste rapporte. Nous répondons tout simplement que le journaliste, dans ce cas, avait rapporté le silence du président. De plus il avait pris ce silence comme prémisses de laquelle il tire une conclusion. Cette dernière a été exprimée sous forme d'une question rhétorique comme nous l'avons analysée dans le paragraphe précédent.

Dans (04), le désaccord entre le propos rapporté et le PDV du journaliste se trouve nettement marqué par l'emploi de l'articulateur d'opposition « mais ». Le journaliste rapporteur essaye de remettre en question le propos rapporté en se servant d'une question rhétorique. Nous voudrions signaler, ici, le renforcement de la valeur

argumentative de la question rhétorique via l'usage d'éléments intensificateurs. D'abord l'adverbe « aussi » qui porte sur l'adjectif « attendue », ensuite l'adverbe « moins » qui porte sur le nom « des interrogations ».

Afin de rendre compte du rôle de ces adverbes dans le renforcement de la dimension argumentative dans la question rhétorique nous proposons de reformuler la question sans ces éléments, on obtient donc l'énoncé suivant : « Mais cette démission, qui était **attendue**, ne suscite pas des interrogations sur ses véritables motivations ? » et « cette démission, qui était **attendue**, suscite des interrogations sur ses véritables motivations » comme proposition négative assertée. Ensuite, la comparaison entre la question rhétorique avec intensificateurs et celle sans intensificateurs nous permet de déduire et remarquer, selon toute vraisemblance, que la charge argumentative de l'énoncé se trouve diminuée. Il s'ensuit que les éléments intensificateurs engendrent un sens d'exagération qui renforce la valeur argumentative de la question rhétorique.

3. DR - Question Quantitative :

Cette stratégie consiste pour le journaliste à se servir de l'interrogation pour porter un jugement d'ordre quantitatif sur le DR et marquer ainsi un manque d'informations. Autrement-dit, le journaliste reproche au LO la transgression de l'une des lois du discours, en l'occurrence, la loi de l'exhaustivité. Cette loi « vise le volume d'informations transmis par le biais du discours. Elle impose que l'intervention d'un locuteur contienne la quantité d'information nécessaire pour la situation donnée » et qui pourrait intéresser le destinataire (MATEI, 2014, p. 127).

En fait, dans le domaine des débats d'idées, dans lequel nous nous inscrivons, la transgression de la loi de l'exhaustivité de la part du locuteur pourrait constituer pour son adversaire une matière première pour construire une contre argumentation. Ainsi, nous proposons la représentation schématique suivante pour résumer la structuration de la stratégie de « DR - Question Quantitative »:

DR + Question quantitative (un jugement quantitatif sur le DR) = Le rapporteur remet en cause le discours du LO

L'analyse de notre corpus nous a permis de décrypter cette structure argumentative récurrente dans les articles de la presse écrite. Le journaliste argumentateur utilise l'interrogation pour remettre en cause la position du LO en marquant l'absence ou l'insuffisance d'informations attendues dans le discours de celui-ci. Il s'efforce ainsi de convaincre son lecteur que l'absence ou le manque d'informations équivaut à quelque chose de mouvais que l'on essaye de cacher au public ou à une stratégie de mensonge et/ou de manipulation entreprises par le LO qui n'avance pas de détails convaincants.

Dans la même perspective Fatima El-MANKOUCH évoque, dans ses études des stratégies énonciatives et argumentatives dans le DR journalistique, « l'opération de quantification » qui consiste, selon elle, « à intervenir dans l'énoncé rapporté en introduisant des commentaires sur l'exhaustivité du discours original. Cette intervention du rapporteur est marquée par l'insertion après le verbe de parole, soit d'un adverbe restrictif comme "seulement", "simplement", soit d'expressions telles "sans plus de détail", "sans plus de précision", etc. Le verbe de parole peut aussi être modifié par un autre verbe ayant une valeur quantitative comme dans "se contenter d'affirmer" » (El Mankouch, 1995, p. 49).

Cependant, loin de reprendre les éléments cités par cette auteure, nous voudrions affirmer que l'interrogation peut jouer le même rôle quantificateur et dans ce cas elle acquiert une dimension argumentative. Voici, un exemple illustratif :

05) Pour éviter que la responsabilité de l'Etat ne soit directement mise en cause dans le marasme que vit le pays, l'interviewé a soutenu qu'« il n'y

a jamais eu de pénurie d'huile ou de sucre en Algérie» et que la flambée des prix observée ces dernières semaines a été «préfabriquée». **Par qui ? Comment ? Le ministre ne souffle bien sûr mot.** (El Watan - Lundi 31 janvier 2011, p. 4)

Dans (05), il est question de rapporter les propos du ministre qui s'est exprimé à propos des manifestations ayant secoué l'Algérie à cause de la flambée des prix et la pénurie de certains aliments essentiels. Cependant, le journaliste ne semble pas convaincu par la parole du ministre ; en outre il y voit une tentative (une stratégie) pour éviter d'assumer la responsabilité de la crise du pays. Ce point de vue est exprimé au départ quand il écrit : « Pour éviter que la responsabilité de l'Etat ne soit directement mise en cause dans le marasme que vit le pays ». Pour soutenir son PDV, le journaliste procède à une contre argumentation :

Juste après avoir cité le discours du ministre, qui affirme l'absence de pénurie d'huile et de sucre et que la flambée des prix est préfabriquée, l'auteur enchaîne deux interrogations (Par qui ? Comment ?). En avançant ces interrogations le journaliste ne cherche pas des réponses de la part des lecteurs mais il intervient pour porter un jugement d'ordre quantitatif sur le discours du LO. De cette façon il marque une insuffisance informationnelle et reproche au LO de dissimuler des informations importantes pour la construction du sens de son discours (Qui avait préparé la flambée des prix ? et comment cette flambée avait été préparée ?). On peut dire que selon le journaliste le LO ne donne pas autant d'information qu'il est requis. Alors le LO ne respecte pas la loi d'exhaustivité qui exige que « le locuteur donne, sur le thème dont il parle, les renseignements les plus forts qu'il possède et qui sont susceptibles d'intéresser le destinataire. » (Ducrot, 1972, p. 134).

Pragmatiquement parlant, nous attirons l'attention sur la valeur argumentative des interrogations avancées par l'auteur car « une description adéquate des phrases interrogatives du français doit, entre autres choses, leur attribuer à un niveau intrinsèque une valeur argumentative. » (Anscombe & Ducrot, 1981, p. 05)

Il s'avère donc que ces questions font partie d'une stratégie argumentative entreprise par l'auteur dans une tentative de discréditer le propos du ministre et d'affirmer son propre PDV, selon lequel la pénurie que le pays vit n'est fabriquée par personne. Notre interprétation est soutenue par la distanciation marquée par l'auteur vis-à-vis du propos du ministre. Cette distanciation est exprimée par l'emploi des guillemets de la modalisation autonymique qui entourent l'adjectif « préfabriquée ». Ce marqueur énonciatif constitue un « signe sur les signes » selon les termes d'Authier-Revuz, il relève donc de la méta-énonciation (Authier-Revuz, 1998, p. 373). Or, pour accorder une signification aux guillemets on doit les envisager dans leur contexte d'apparition. Dans le contexte de notre exemple les guillemets acquièrent la valeur soi-disant ; on peut donc paraphraser « préfabriquée » comme : « soi-disant préfabriquée », « n'est pas préfabriquée », etc. En effet, nous avons accordé cette valeur de négation aux guillemets après avoir envisagé l'orientation argumentative des interrogations quantitatives avancées par l'auteur qui va, bien entendu, à l'encontre du propos du ministre.

Nous concluons en disant que le foisonnement de la modalisation autonymique avec les questions quantitatives soutient la position du journaliste et lui permet de faire triompher son propos au détriment du propos rapporté.

4. DR – Subjection :

D'abord, la subjection est définie dans le domaine linguistique comme une figure de rhétorique qui permet d'interroger une personne tout en supposant la réponse. Selon la définition de Jean Jacques Robrieux :

« La subjection consiste à présenter une affirmation sous la forme question-réponse, dans un simulacre de dialogue entièrement pris en charge par l'énonciateur. Ce procédé pseudo polyphonique permet, en posant des questions auxquelles on répond soi-même (...) d'établir une certaine connivence avec l'auditoire.» (Robrieux, 2000, p.115)

Cependant, dans notre analyse qui s'efforce de traquer les stratégies argumentatives, nous avons considéré à la suite de Christian Plantin que cette figure rhétorique pourrait être employée à des fins argumentatives (Plantin, 2009, p. 01).

En effet, contrairement aux stratégies analysées précédemment, dans cette stratégie intitulée « DR – Subjection » le locuteur ne se contente pas de l'interrogation mais il lui avance encore clairement la réponse. Au fil de notre analyse de cette stratégie argumentative, nous avons constaté que l'interrogation est avancée sous forme d'une question interpellatrice qui engage pleinement l'interlocuteur avant d'être suivie d'une réponse affirmative immédiate.

La structure de cette stratégie peut être résumée comme suit :

DR + Subjection {interrogation totale-réponse affirmative} = Le rapporteur remet en cause le discours du LO

Le locuteur pose la question à l'interlocuteur pourtant il a dans son intention la réponse, donc il ne la sollicite pas mais il tente plutôt d'impliquer son interlocuteur. Il s'ensuit que l'interrogation sert, dans ce cas, de motif pour engager l'interlocuteur et pour introduire le PDV du locuteur qui sera réaffirmé tout de suite dans la réponse.

Les exemples, pris en compte dans les lignes qui suivent, nous permettrons d'illustrer le fonctionnement de cette stratégie argumentative.

- 6) La ministre française des Affaires étrangères, Mme Michèle Alliot-Marie, a affirmé, en effet, qu'«on ne peut que déplorer les violences» sont survenues dans des manifestations, proposant le savoir-faire français à la police tunisienne pour «régler les situations sécuritaires». (...)

Mme Alliot-Marie qui semble ainsi réduire le problème de la contestation sociale en Tunisie à un manque d'expérience de la police de Ben Ali et à une question de sécurité publique a souligné, par ailleurs, que le «premier message» de la France «doit être celui de l'amitié» entre les peuples français et tunisien. «On ne doit pas s'ériger en donneurs de leçons face à une situation complexe», a-t-elle ajouté.

Alors les dirigeants sont-ils vraiment chouchous de la France ?

Certainement ! (El Watan - Mercredi 12 janvier 2011, p.3)

- 7) Le gouvernement a toujours voulu ériger les grandes villes du pays, et particulièrement Alger, en forteresses imprenables en faisant usage de la force. Et l'on a bien envie de rigoler, aujourd'hui, lorsqu'on entend certains responsables dire, pour stigmatiser les dernières manifestations, que les jeunes émeutiers auraient pu manifester leur colère dans le calme en organisant des marches pacifiques. **Savent-ils que leur gestion du pays a laissé peu de place à la contestation pacifique ?**

Certainement oui. (El Watan - Jeudi 13 janvier 2011, p.8)

Dans ces extraits, les journalistes posent des questions totales ensuite ils y enchaînent des réponses affirmatives. La question sert alors à éveiller la réflexion du lecteur et de lancer le PDV du journaliste qui sera exprimé clairement dans la réponse.

Dans (6), après avoir cité les propos du LO (Mme Alliot-Marie), l'auteur enchaîne une subjection. Cette dernière lui permet de créer une sorte de connivence avec ses lecteurs et encore d'introduire son PDV selon lequel « les dirigeants du gouvernement

de Ben Ali sont bien soutenus par la France ». Le journaliste étaye encore sa position par l'emploi du verbe « réduire » dans « qui semble ainsi réduire le problème de la contestation sociale en Tunisie à un manque d'expérience de la police de Ben Ali et à une question de sécurité publique » ; l'usage du verbe **réduire** peut être interprété ainsi « le problème est plus vaste que d'être réduit à un manque d'expérience de la police tunisienne. Il s'agit d'une répression entendue. »

Dans (7), le journaliste rapporte le propos de certains responsables algériens qui disent que « les jeunes émeutiers auraient pu manifester leur colère dans le calme en organisant des marches pacifiques ». Cependant, il semble qu'il ne partage pas ce PDV. Voire il essaye de convaincre les lecteurs de son propre PDV. Pour faire triompher son PDV et discréditer le PDV des responsables, il utilise d'abord la stratégie de l'ironie dans l'expression « Et l'on a bien envie de rigoler ». Ensuite il utilise la stratégie de la subjection dans « Savent-ils que leur gestion du pays a laissé peu de place à la contestation pacifique ? Certainement oui. » Cette stratégie de la subjection lui a permis d'abord d'avancer son PDV que l'on peut paraphraser comme suit « il y a peu de place à la contestation pacifique à cause de la mauvaise gestion du pays de la part de ces responsables ». Ce PDV se trouve introduit implicitement dans l'interrogation qui constitue la première partie de la subjection. Ensuite la réponse « Certainement oui », qui constitue la deuxième partie de la subjection, lui a permis de réaffirmer sa position et en outre d'insister sur la justesse de son propos en introduisant l'adverbe « certainement ».

Conclusion :

En guise de conclusion, nous signalons que cette contribution a permis de réaffirmer que l'interrogation pourrait être orientée à des visées d'argumentation. Voire, les stratégies argumentatives que nous avons décryptées démontrent que l'interrogation joue un rôle considérable dans l'entreprise argumentative de la presse écrite.

D'abord, dans l'enchaînement « DR - Question rhétorique » nous avons montré que contrairement à sa forme grammaticale la question rhétorique véhicule une affirmation accablant le PDV rapporté. D'ailleurs, cette stratégie crée une sorte de connivence entre le journaliste et son auditoire.

Ensuite, dans le cas de l'enchaînement argumentatif « DR - Question rhétorique avec des éléments d'intensification » nous nous sommes intéressés des éléments intensificateurs (adverbes, locutions adverbiales, etc.) qui se trouvent insérés dans la question rhétorique. Ainsi nous avons démontré que l'insertion de ces éléments renforce la charge argumentative de la question rhétorique de façon considérable.

Encore, dans la troisième stratégie fondée sur l'enchaînement « DR - Question quantitative » le journaliste se sert de l'interrogation pour porter un jugement d'ordre quantitatif sur le DR. Ce jugement lui permet de reprocher au LO la transgression de la loi d'exhaustivité et ainsi entreprendre une contre argumentation qui désoblige les propos rapportés.

Finalement, nous avons indiqué que la figure rhétorique de la subjection pourrait être employée dans les articles de la presse écrite en tant que stratégie argumentative efficace. L'analyse de l'enchaînement « DR – Subjection » a montré que le journaliste s'interroge à propos du PDV qu'il rapporte pour le remettre en question, ensuite il avance une réponse qui va à l'encontre de ce qu'il rapporte.

La contribution de l'interrogation à l'argumentation ne pourrait être négligée. Le mérite de l'interrogation dans les stratégies argumentatives mises en fonctionnement dans la presse écrite est qu'elle crée une atmosphère de complicité entre le journaliste

et son auditoire. Ceci offre au journaliste la possibilité de faire adhérer l'auditoire à son propre PDV et ainsi vaincre le PDV rapporté.

Références Bibliographiques:

- ANSCOMBRE Jean-Claude & DUCROT Oswald (1981), Interrogation et argumentation, In : Langue française, n°52, L'interrogation, pp.5-22.
- DUCARD, D. (2015). Une discussion biaisée: la question rhétorique dans le débat parlementaire. In, argumentation et discours politique, Presses universitaires de Rennes, pp.191-200. Consulté le 14.10.20 sur : <https://books.openedition.org/pur/24846?lang=fr>
- DESMETS Marianne & GAUTIER Antoine (2009), comment n'y ai-je pas songé plus tôt ?, questions rhétoriques en comment, De Boeck Supérieur, Travaux de linguistique vol. 1 n° 58, pp. 107 -125.
- FONTANIER Pierre (1968), Les Figures du discours, Flammarion, Paris.
- CHARAUDEAU Patrick, (1992), Grammaire du sens et de l'expression, Hachette, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (1998), Les interactions verbales, tome I, Paris, Armand Colin.
- ROUBACHE Izzeddine (2019), Argumenter dans et via le discours rapporté, thèse de doctorat, ENS d'Alger, Algérie.
- BORDET Lucile, (2019), Le rôle des marqueurs d'intensification dans l'expression des émotions en anglais. In Lexis. Journal in English Lexicology, N°13.
- BORILLO Andrée (1981), Quelques aspects de la question rhétorique en français, In : Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain, Vincennes, n°25, Dans le champ pragmatico-énonciatif, pp. 1-33.
- MATEI Mihaela (2014), Le discours organisationnel–facteur-clé pour la performance organisationnelle. In ANADISS « Savoir(s) et discours », N°17, 125-129.
- EL MANKOUCH Fatima (1995), Stratégies énonciatives et argumentative dans le discours rapporté, mémoire de maîtrise, université de Québec à Chicoutimi.
- DUCROT Oswald (1972), Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique, Herman, (coll. « Savoir »), Paris.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1998), Le guillemet, un signe de " langue écrite " à part entière, In DEFAYS Jean-Marc, ROSIER Laurence & TILKIN, Françoise « À qui appartient la ponctuation ? », De Boeck-Duculot, Louvain-la-Neuve.
- ROBRIEUX Jean Jacques (2000), Rhétorique et argumentation, Nathan, Paris.
- PLANTIN Christian (2009), Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation, In Argumentation et Analyse du Discours N° 2[En ligne], mis en ligne le 01 avril 2009, consulté le 10 août 2020. URL : <http://journals.openedition.org/aad/215> ; DOI : 10.4000/aad.215